

Compte-rendu du conseil municipal

du 23 avril 2015

Le 24 avril 2015

Dans ce numéro

- 1 COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
- 2 ACTUALITE INTERCOMMUNALE
- 3 DELEGATION AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE
- 4 DELEGATION FINANCE ET ADMINISTRATION
- 5 DELEGATION ACTION SOCIALE SENIORS
- 6 DELEGATION EDUCATION ENFANCE JEUNESSE
- 7 DELEGATION ANIMATION DU VILLAGE
- 8 LISTE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
- 9 INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES

Assistaient à la réunion : Jean-Luc LEFEBVRE Maire, Alain FOURNIER 1^{er} adjoint, Anne BENEZECH 2^{ème} adjointe, Dominique RÉMY 3^{ème} adjoint, Michel DEMEURE, Anne-Sophie MOREAU, Jean-Marie CREPEL, Brigitte DEBRAUWERE, Cédric DUBOIS, Jean-Gabriel DEPINOY, Marie-Christine POLLET, Christelle VANHERSECKE, Katy DE SOUZA, Sylvie DUSAUTOY.

Était excusé : Mathieu SMAGGHE qui donne pouvoir à Anne BENEZECH

1 Compte-rendu du Conseil Municipal

1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 26 MARS 2015

Monsieur le Maire sollicite les conseillers pour approuver ce compte-rendu qui a été envoyé à chaque conseiller.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

1.2 APPLICATION DES DECISIONS

Toutes les délibérations ont été envoyées au contrôle de légalité le 31 mars 2015.

2 Actualité intercommunale

2.1 RETOUR SUR L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LES COMPETENCES FUTURES DE LA C.C.P.C

Trois débats publics ont eu lieu dont un à Genech qui a rassemblé 80 participants. Les propositions faites reflètent en grande partie celles déjà faites par les élus de la CCPC lors des différentes réunions de commissions.

Une réunion des maires a lieu sur le PLU. Une analyse des PLU des 38 communes de la CCPC est en cours.

Les problématiques sur le développement raisonné de nos villages sont les mêmes dans toutes les communes.

2.2 POINT DES REUNIONS ET TRAVAUX EN COURS

La prochaine réunion traitera des transferts de charges.

*3 débats ont été organisés
par la CCPC*

3 Délégation Aménagement et Cadre de vie

3.1 POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Le bureau de la directrice du multi-accueil, au premier étage de la halte-garderie, est en cours de réfection.

Le bureau administratif (accueil) de la Mairie sera déménagé la semaine prochaine à l'opposé de la pièce afin de permettre de réaliser des travaux en lien avec la sixième classe de l'école. Il s'agira, entre autres, de boucher la fenêtre du pignon de la Mairie et de faire des travaux de cloisonnement.

Les travaux de la sixième classe, quant à eux, devraient démarrer le 4 mai.

Des travaux de voirie sont imminents chemin de Casiodore (aménagement de schiste) et impasse Jean-Baptiste Tonnel et Allée du bois (rebouchage de trous dans la chaussée).

Le terrain de foot est rouvert au public à certaines heures, les anciens buts ont été retirés car ils n'étaient plus conformes. Un devis est en cours pour la mise en place de nouveaux buts.

Des plantations sont en cours. Les fleurs ont été commandées au marché aux fleurs de l'APE.

3.2 INFORMATION SUR LA TAXE D'AMENAGEMENT

En 2015, la commune ne devrait toucher que la taxe d'aménagement des dossiers de 2014 (soit environ 3 000 €). L'Etat a un retard d'un an sur le reversement de ces taxes.

Les premiers acquéreurs de terrains vendus par Fonciadel n'ont pas été informés par le lotisseur du montant de cette taxe qui s'élève de 13 000 à 18 000 € en fonction du terrain, ce qui a fait certains mécontents dans les nouveaux arrivants. L'information sera inscrite sur le site de la Mairie afin d'éviter que ce genre de problème ne se reproduise.

Il est rappelé que la vocation de cette taxe est de réaliser non seulement les travaux de voirie (le devis actuel s'élève à 450 000 €), mais aussi des aménagements d'espaces verts, la création de nouveaux équipements (nouvelle classe, ...).

3.3 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION SIDEN SIAN

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la convention pour la mise à disposition de l'actif et du passif du service de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) de la commune.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve ladite convention à l'unanimité et délègue pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer tous les documents relatifs à cette convention

3.4 SERMEP : RETRAIT DE LA COMMUNE DE FAUMONT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la requête de la commune de Faumont concernant son retrait du SERMEP.

Pour que cette procédure puisse aller à son terme, il sollicite l'avis du Conseil Municipal sur ce retrait.

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité.

3.5 POINT SUR LA CONSTRUCTION DE LA SIXIEME CLASSE

Les travaux devraient commencer le 4 mai pour une ouverture normalement à la rentrée de septembre. Même en cas d'imprévu, l'engagement du maître d'œuvre est de livrer le bâtiment au plus tard le 25 septembre.

3.6 INFORMATION SUR LE LITIGE DE LA MEDIATHEQUE

Un litige avec un voisin à la médiathèque est en cours concernant la construction de la médiathèque sur une partie du terrain de ce voisin (sur une bande de 6 à 26 cm de large). Après expertise auprès d'un géomètre, ce voisin demande que lui soient rétrocédés 30 m² par la commune et que lui soient versés 15 000 € par le précédent cabinet de géomètre pour le préjudice subi.

Début des travaux de la sixième classe : le 4 mai

Des travaux de voirie sont en cours sur la commune

Le terrain de foot est rouvert au public

La commune est candidate pour une expérimentation de ramassage des déchets verts par des chevaux

3.7 RAMASSAGE DES DECHETS VERTS DE FAÇON HIPPOMOBILE

Un projet de ramassage des déchets verts par des chevaux de trait est étudié par la CCPC qui recherche des communes volontaires pour une expérimentation d'un an. Ce projet a pour but de limiter la pollution et de réimplanter des chevaux locaux. Une benne spéciale a été commandée par la CCPC. Cette solution nécessiterait la mise à disposition de personnel pour entretenir le lieu de stockage des déchets le temps que la COVED vienne les retirer (la journée même pour éviter les nuisances). L'objectif de la CCPC est de trouver une solution rentable au ramassage des déchets sans augmenter la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). L'essai est prévu sur quelques communes et devrait avoir lieu du mois de mai au mois d'octobre ainsi que fin décembre (pour le ramassage des sapins).

4 Délégation finance et administration

4.1 POINTS SUR LES PRETS EN COURS

Huit prêts sont en cours pour un total de 750 000 € de capital à rembourser. L'endettement de la commune atteint 90% de son budget annuel de fonctionnement et 80 000 € par an sont consacrés aux remboursements (50 000 € de capital et 30 000 € d'intérêts). La commune doit rembourser 200 000 € d'ici le mois de juillet. Suite à des taxes et des subventions non encore perçues nous devons transformer cette dette en prêt. Elle doit présenter un dossier d'investissement pour justifier le bienfondé de ce prêt et rassurer les banques. La situation actuelle est tendue et contrainte pour le moment mais devrait se détendre progressivement. La plupart des prêts seront clôturés en 2019.

4.2 SUBVENTION A LA FONDATION DU PEVELE

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin d'octroyer une subvention de 200 euros à l'association « Fondation de Pévèle ».

Cette subvention représente la participation financière de la commune pour la fabrication d'une plaque commémorative dédiée à la mémoire des soldats vendéens tombés au champ d'honneur devant la ferme de la Vache-Bleue le 24 août 1914.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité

4.3 POLITIQUE R.H DE LA COMMUNE

Une réflexion relative au régime indemnitaire est engagée afin de s'assurer d'une équité de traitement des agents municipaux.

4.4 MISE EN PLACE DES ENTRETIENS INDIVIDUELS AVEC LES SALARIES DE LA COMMUNE

Dorénavant, chaque fonctionnaire doit faire l'objet d'un entretien annuel d'évaluation individuelle. Monsieur le Maire recevra tous les salariés sauf ceux de l'équipe d'animation qui seront reçus par la responsable périscolaire.

4.5 HEURES COMPLEMENTAIRES ET HEURES SUPPLEMENTAIRES POUR LES CONTRATS AIDES

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de payer les heures complémentaires et/ou supplémentaires que le personnel non-titulaire en contrats aidés serait susceptible de faire dans la limite de durée légale.

Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité

5 Délégation action sociale seniors

5.1 COMMISSION DES AIDES INDIVIDUELLES

Deux dossiers sont en cours d'étude pour une aide financière et administrative.

5.2 COMMISSION LOGEMENT

Trois logements sont vacants (rue du Dragon, allée des Pics Verts et Route de Bachy). Une réunion de la commission a eu lieu pour deux des logements. Trois dossiers sont proposés à chaque fois pour chaque logement et sont étudiés par la SRCJ (Société Régionale des Cités et Jardins) pour les logements de typologie T2 et T3. Le troisième logement (géré par Partenord Habitat) sera vacant fin Juin. Il s'agit d'un Type 4.

5.3 COMMISSION SENIORS

L'UFCV organise du 9 au 16 mai un séjour à l'île d'Oléron. 8 habitants de Wannehain y participeront.
L'idée a été lancée d'organiser un thé dansant.

6 Délégation Education Enfance Jeunesse

6.1 COMITE DE PILOTAGE DES RYTHMES DE L'ENFANT

Lundi 20 avril devait avoir lieu une alerte incendie, elle sera reportée avant les grandes vacances.

Les Jeunes Pousses avaient déjà organisé une alerte incendie. Suite à celle-ci, des points à améliorer ont été remontés.

L'assemblée générale des jeunes pousses a eu lieu le 11 avril. La réunion était très intéressante. Les Jeunes Pousses ont le projet de faire le lien avec l'école maternelle. Quatre assistantes maternelles veulent monter une association pour bénéficier de subventions, assister à des manifestations de la Mairie et bénéficier de locaux municipaux.

Le comité de pilotage des rythmes des enfants s'est réuni le 14 avril. Cette réunion a permis de réfléchir sur le rythme global de l'enfant (pas limité au rythme scolaire) et d'amorcer de futures réunions (la prochaine aura lieu en juin). Etaient présents des représentants des parents, des enseignants, des représentants de la Mairie et des membres du personnel d'animation. De cette réunion ressort les liens à consolider entre les assistantes maternelles, les Jeunes Pousses, les enseignants et les animateurs.

Les modifications éventuelles de rythmes scolaires doivent être définies au plus tard pour le mois de février 2016.

6.2 RENTREE SCOLAIRE 2015 : ORGANISATION

Un travail a été réalisé entre le directeur de l'école, les Jeunes Pousses et la Mairie afin de redéfinir l'organisation de l'inscription des nouveaux élèves.

L'âge limite d'inscription sera défini afin de ne pas dépasser 30 enfants en classe de maternelle.

Sur l'ensemble de l'école, l'effectif moyen devrait être de 25 élèves par classe.

En 2016, les inscriptions devraient se faire plus tôt (en avril).

6.3 POINT SUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Des projets éducatifs sont à l'étude avec 3 objectifs :

- Favoriser le rythme de l'enfant
- Le sensibiliser au développement durable
- Favoriser la citoyenneté et la démocratie.

Des jeux devraient être peints dans la cour par des parents et un mur pourrait être repeint tous les ans par les enfants.

*Une réflexion sur les
rythmes de l'enfant est en
cours*

7 Délégation Animation du village

7.1 POINT SUR LES ANIMATIONS DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

28 mars	<ul style="list-style-type: none"> •Carnaval : la manifestation s'est très bien passée, sans pluie et avec la présence d'un géant de Willems. Il y avait beaucoup de monde.
4 avril	<ul style="list-style-type: none"> •parcours du cœur : la manifestation a d'abord été reportée au 11 avril pour cause de pluie, puis annulée la semaine suivante pour les mêmes raisons.
11 avril	<ul style="list-style-type: none"> •début d'après-midi : chasse aux œufs : il y avait une bonne trentaine d'enfants. La manifestation a bien plu. •17h : une animation était organisée au point jeune. Une petite quinzaine de jeunes ont participé à des jeux qui ont bien marché.
12 avril	<ul style="list-style-type: none"> •Paris-Roubaix : la course a eu lieu sous un beau soleil. Il y avait du monde réparti sur tout le village. Un stand de boissons a été organisé.
18 avril	<ul style="list-style-type: none"> •matin : marché aux fleurs de l'APE : la manifestation a rencontré un grand succès. La Municipalité a acheté des fleurs pour garnir la devanture de la Mairie. •Après-midi : Combat de coqs : la manifestation a globalement bien fonctionné malgré le comportement odieux et irrespectueux de certaines personnes. Le fonctionnement devra être revu pour l'année prochaine.
19 avril	<ul style="list-style-type: none"> •Collecte de déchets par l'AWAPPA : cette collecte a permis de mettre en évidence certains lieux de la commune qui ne sont jamais nettoyés malgré un village globalement plus propre.

L'adjoint à l'animation regrette que les membres du conseil municipal ne soient pas plus nombreux lors de ces manifestations.

7.2 ACTIVITES A VENIR

25 avril	<ul style="list-style-type: none"> •Braderie avec présence de la ducasse (qui fonctionnera du samedi 24 au mardi 27 avril, des tickets seront distribués le lundi 26 avril aux enfants nés entre mars 1999 et mars 2014).
1 ^{er} mai	<ul style="list-style-type: none"> •la manifestation sera l'occasion de mettre à l'honneur 12 médaillés du travail et 15 jeunes électeurs.
8 mai	<ul style="list-style-type: none"> •l'horaire reste à définir en fonction de la disponibilité de l'harmonie de Bourghelles.
17 mai	<ul style="list-style-type: none"> •Barbecue des aînés.
29 mai	<ul style="list-style-type: none"> •fête des voisins : la Mairie prête, si besoin, des tables et des chaises
6 juin	<ul style="list-style-type: none"> •Forum des associations (à confirmer).
7 juin	<ul style="list-style-type: none"> •parcours de découverte du village organisé par l'AWAPPA

*Subventions aux
associations : 200€*

7.3 INFORMATION SUR LE COMITE D'ANIMATION

L'assemblée générale a eu lieu le 9 avril. Toutes les associations étaient représentées. Les subventions pour 2015 seront de 200 € par association à condition que celle-ci participe activement à trois manifestations dans l'année (Braderie, combat de coqs et soirée moules-frites) et présente chaque année son budget.

8 Liste des décisions prises en application de l'article 2122-22 du code général des collectivités Territoriales

Néant

9 Informations/Questions diverses

Le maire doit modifier la formulation de l'arrêté des délégations d'adjoints et de conseillers concernant Alain FOURNIER et Sylvie DUSAUTOY suite à une remarque du contrôle de légalité de la Préfecture.

Le Comptoir du Pévèle a un nouveau salarié. L'ensemble de l'équipe fait son maximum pour maintenir l'activité et les services.

Prochain conseil municipal : 25 juin 2015.

La séance est levée à 22 h 30